



Ma santé, mon bien-être, mon école !



Contexte

Les îles de Wallis-et-Futuna doivent faire face à une double problématique sanitaire: les maladies infectieuses restent très présentes au sein de la population (épidémies récurrentes de dengue et 40 cas de leptospirose signalés en 2019 sur le territoire) et, de même que la majorité des îles du Pacifique, les îles de Wallis-et-Futuna sont largement touchées par les maladies non-transmissibles (aussi appelées MNT) telles que les maladies cardiaques, les cancers, les maladies respiratoires et le diabète.

La surcharge pondérale, résultat d'une alimentation trop riche et d'une activité physique insuffisante, est l'un des facteurs de risque de MNT le plus répandu à Wallis-et-Futuna et présente aujourd'hui un défi important tant au niveau social qu'économique.

La surcharge pondérale (obésité et surpoids) affecte 90,4% des adultes (Chiffres issus de l'enquête STEPwise 2019).

En ce qui concerne les enfants, les bilans de santé réalisés tout au long de la scolarité montrent une augmentation de la surcharge pondérale avec l'âge. Ainsi en 2018, 28% des enfants de Grande Section de maternelle (5 ans) sont en surpoids, de même 50% des enfants de 6ème (11 ans) et 66% des enfants de 2nde (15 ans).



Pourquoi faire la promotion de la santé à l'école ?

Partout dans le monde, éducation et santé sont étroitement liées. En effet:

- Des enfants en bonne santé sont plus susceptibles d'être concentrés en classe, de mieux apprendre et comprendre. La santé favorise la réussite scolaire;
- En étant en bonne santé, les enfants ont plus de chance d'atteindre des niveaux d'éducation élevés;
- Une éducation de qualité et un environnement sain permettent aux enfants de développer de bonnes habitudes de vie et d'éviter des comportements à risques.



Qu'est-ce qu'une école en santé ?

Le concept d'écoles en santé a été proposé par l'OMS en 1995 et introduite dans le Pacifique en 2009. Il décrit **les écoles qui envisagent la « santé » comme un bien-être physique, social et affectif et s'efforce de veiller à ce que la santé soit présente dans tous les aspects de la vie scolaire et communautaire à travers la mise en place d'actions simples et efficaces.**

Les écoles en santé se caractérisent par 6 concepts clés:

- Implication de nombreux partenaires (secteur de l'éducation, professionnels de santé, communauté, milieu associatif, etc.)
- Développement d'un environnement sécuritaire et favorable à l'épanouissement personnel et social
- Inclusion de programmes d'éducation pour la santé fondés sur les compétences transversales (socle commun de connaissances et de compétences)
- Garantie de l'accès aux services de santé (notamment le dépistage, diagnostic, surveillance de la croissance et du développement, la vaccination, etc.)
- Mise en place de réglementations et politiques en faveur de la santé des enfants (politique pour favoriser une alimentation saine, hygiène, activité physique, etc.)
- Amélioration de la santé de la communauté dans son ensemble (accent mis sur les préoccupations de santé de la communauté toute entière)



Mise en œuvre

Le concept d'écoles en santé sera mis en place dans les écoles volontaires de Wallis et Futuna et selon les recommandations présentées ci-contre.

Le projet écoles en santé à Wallis-et-Futuna

Objectif général

Améliorer la santé des enfants, mais aussi des enseignants et plus largement des habitants des îles de Wallis et Futuna.

1 Création d'un comité de santé au sein de chaque école

Le comité de santé est une instance d'observation, de réflexion et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue le plan d'action en matière de santé de l'école. Il organise également le partenariat en fonction des problématiques identifiées comme prioritaires.

Le comité de santé est présidé par le directeur de l'école et peut comprendre:

- des représentants des personnels enseignants, des parents et éventuellement des élèves;
- des personnels du secteur de l'éducation, du social et de la santé intervenant régulièrement dans l'école;
- des représentants de la chefferie du district;
- des représentants des partenaires institutionnels ou associatifs.

2 Élaboration d'un plan d'action annuel

Le plan d'action doit répondre aux besoins des élèves de l'école et proposer des actions réalisables en fonction des ressources. Cela nécessite un travail de diagnostic de la situation de l'école et

l'identification de priorités qui doit être réalisé par le comité de santé.

À ce jour, 2 axes prioritaires ont été identifiés pour les îles de Wallis et Futuna:

- L'hygiène de vie (hygiène générale, sommeil...)
- L'éducation nutritionnelle et la pratique de l'activité physique

Chaque école peut ensuite ajouter d'autres thématiques en fonction de son contexte et des besoins identifiés (ex: lutte antivectorielle, tabac, réduction et tri des déchets, etc.).

Pour chaque axe prioritaire identifié, des actions doivent être proposées et mises en œuvre.

EXEMPLE Plan d'action santé de l'école de MAULI FIAFIA

| Axes prioritaires retenus | Hygiène de vie | Éducation nutritionnelle | Promotion de l'activité physique | Environnement et maladies infectieuses |
|-------------------------------------|---|--|--|--|
| Actions proposées pour l'année 2021 | <ul style="list-style-type: none"> Mise en place du lavage des mains systématique avant d'entrée en classe et après la récréation Mise à disposition de savon et eau potable pour le lavage des mains Séance d'information auprès des parents concernant le temps de sommeil Intervention auprès des parents et des enfants concernant l'utilisation des écrans (TV, ordinateurs, tablettes, smartphone) Rappel concernant l'interdiction de fumer dans l'enceinte de l'école pour tous (parents, enseignants, intervenants extérieurs divers, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> Ajout de restrictions dans le règlement intérieur concernant les aliments autorisés dans l'école et lors des fêtes organisées dans l'enceinte de l'école Mise en place d'un potager pédagogique Concours de dessins sur le thème de fruits et légumes pour la journée mondiale de l'alimentation | <ul style="list-style-type: none"> Achat de matériel sportif pour la récréation Organisation d'une marche pour les familles une fois par mois Séances de danses traditionnelles pour les enfants et leurs parents | <ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition d'une gourde pour tous les enfants en début d'année afin d'éviter l'achat de bouteilles en plastique Tri sélectif des déchets dans l'enceinte de l'école Nettoyage régulier des espaces et jardins pour réduire la présence de nuisibles et moustiques (lutte contre la dengue et la leptospirose) Activité de ramassage des déchets dans le village une fois par mois en impliquant les parents |

➤ Chaque action fera l'objet d'une fiche action permettant de mettre en avant l'objectif et les indicateurs de résultats qui seront nécessaires à l'évaluation (voir page suivante: exemple de fiche action)

3 Obtention du label école en santé

À l'issue de la 1^{ère} année de mise en œuvre du projet école en santé, l'école pourra faire la demande de l'obtention du label école en santé auprès du comité territorial en charge du suivi du programme.

Ce comité territorial sera composé de représentants du secteur de l'éducation (DEC), de la santé (ADWF), de l'administration supérieure et de la chefferie.



Production du rapport annuel

Le rapport annuel est un document rassemblant l'ensemble des actions effectuées au cours de l'année. Il synthétise les diverses actions réalisées, leur évaluation ainsi que les axes d'amélioration. Il présente également les démarches de progression pour chaque axe stratégique ainsi que les actions futures. Il est préparé chaque fin d'année par le comité de santé de l'école et transmis au comité territorial afin de justifier annuellement le maintien du label école en santé pour l'établissement.

EXEMPLE Fiche d'action

| | |
|----------------------------------|---|
| Intitulé de l'action | Donnez un titre précis, qui permette de bien identifier l'action (éviter les intitulés trop vagues). |
| Référent(s) | Précisez: identité, qualification, coordonnées. |
| Contexte | Précisez en quelques lignes le contexte qui justifie la mise en place de cette action. |
| Objectif | Précisez l'objectif de votre action. |
| Activités(s) envisagée(s) | Description des interventions prévues pour atteindre les objectifs fixés (séance d'information, formation, activité ludique ou sportive, mise en place d'un partenariat, etc.). |
| Lieu de l'intervention | Définir le(s) lieu(x) géographique(s) de déroulement des activités. |
| Public ciblé | Donner les caractéristiques de la population concernée par l'action + le nombre de sujets concernés. |
| Partenaires sollicités | Lister les partenaires qui ont été sollicités pour travailler en collaboration. |
| Financement | Indiquez si un budget est nécessaire. |
| Calendrier prévisionnel | Précisez quand l'action sera mise en œuvre. |
| Mode d'évaluation | Prévoir d'ores et déjà les indicateurs permettant de vérifier si les activités proposées sont conformes aux objectifs fixés; leur efficacité (respect des budgets et échéance); leur pertinence (les actions correspondaient-elles aux besoins des enfants et de l'école) et leur durabilité (les actions sont-elles pérennes). |

Calendrier prévisionnel pour la mise en place du concept écoles en santé à Wallis et Futuna

Octobre 2020

- Document cadre finalisé et envoyé à la Direction DEC et VR
- Validation par Direction DEC et VR

Novembre 2020

- Présentation officielle et validation du projet par Conseil Supérieur Territorial de l'Alimentation
- Notification officielle à tous les partenaires

Décembre 2020

- Comité de santé constitué dans les écoles volontaires
- Comité territorial d'attribution du label et du suivi constitué et logo créé
- Les actions pour la rentrée scolaire sont finalisées et prêtes à être mises en place

Rentrée scolaire 2021

- Mise en place des actions avec les partenaires

Décembre 2021

- Évaluation des actions
- Rapport annuel
- Demande du label

